

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 06 / 11 / 2025 à 18:05

Date de publication : lundi 16 juin 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 15/05/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

L'ART MANGAU

Siège social : 1075 Route De Jassans 01600 TRÉVOUX Capital : 1000 € Objet social: Restauration rapide type pizzeria, vente de boissons alcoolisées et de tous articles ou prestations contribuant au développement de l'activité. Président : M ARMANGAU Dorian demeurant 1075 Route De Jassans 01600 TRÉVOUX élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/3587fa23-ecc3-47a6-b2ae-727b39f168c2-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex